

14.—Expéditions des producteurs d'or, par province, et valeur totale, 1957-1966 (fin)

Année	Alberta	Colombie Britannique	Yukon	Territoires du Nord- Ouest	Canada	
					Quantité	Valeur
	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy	\$
1957.....	416	229, 113	73, 962	340, 018	4, 433, 894	148, 757, 143
1958.....	282	210, 612	67, 745	343, 838	4, 571, 347	155, 334, 370
1959.....	200	181, 312	66, 960	405, 922	4, 483, 416	150, 508, 275
1960.....	191	212, 859	78, 115	418, 104	4, 628, 911	157, 151, 527
1961.....	171	161, 467	66, 878	407, 471	4, 473, 699	158, 637, 366
1962.....	186	159, 492	54, 805	400, 292	4, 178, 396	156, 313, 704
1963.....	132	159, 473	55, 211	400, 885	4, 003, 127	151, 118, 045
1964.....	59	139, 959	57, 844	412, 879	3, 835, 454	144, 788, 388
1965.....	200	117, 764	45, 031	452, 479	3, 606, 031	136, 051, 943
1966.....	182	120, 705	43, 466	424, 029	3, 319, 474	125, 177, 364

Uranium.—L'industrie de l'uranium est sur le point de connaître une nouvelle période d'expansion fondée sur la demande toujours croissante, par les pays industrialisés du monde, d'approvisionnements à long terme en combustible nucléaire pour la production d'électricité. Le grand besoin d'uranium se fera probablement sentir aux environs de 1980, mais à cause du retard de près de 10 ans inhérent à la mise en valeur des mines, l'industrie commence dès maintenant à accélérer son mouvement, particulièrement dans le domaine de la prospection. Au cours des années 1980, la demande d'uranium dans les pays non communistes devrait atteindre quelque 65,000 tonnes par année, soit beaucoup plus que la production de 19,000 tonnes de tous ces pays en 1966. La moitié de cette production s'est ajoutée aux stocks des gouvernements, ce qui ne fait pas partie de la croissance normale de la demande d'énergie nucléo-électrique.

La politique du gouvernement canadien relative à l'exportation d'uranium part du principe que l'uranium canadien doit servir à des fins pacifiques et des ententes à cet effet doivent être négociées entre le Canada et le pays acheteur avant qu'un permis d'exportation ne soit accordé. De petites quantités d'uranium, jusqu'à concurrence de 2,500 livres par pays, peuvent être vendues aux pays qui n'ont pas conclu d'entente. La Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, en collaboration avec le ministère du Commerce et le ministère du Revenu national, régit l'exportation et l'importation de l'uranium et de l'équipement spécialisé dont se servent les industries de l'uranium et de l'énergie atomique.

L'année 1966 a été décisive pour l'industrie, car on a signé les premiers contrats importants de vente d'uranium devant servir à des fins pacifiques. La *Rio Algom Mines Limited* a négocié un contrat avec la *United Kingdom Atomic Energy Authority* pour la vente d'un minimum de 8,000 tonnes de U_3O_8 avec faculté d'achat de 11,500 tonnes. Les livraisons commenceront à la fin de 1971 et se poursuivront au rythme de 1,000 tonnes par année. En décembre, l'Hydro-Ontario a conclu des négociations avec la *Rio Algom* et l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'achat de 6,500 tonnes d'uranium dont première livraison promise pour 1970. La *Rio Algom* fournira plus de 90 p. 100 de cette quantité et l'*Eldorado* fournira le reste en plus d'assurer les services d'affinage. Les producteurs canadiens d'uranium comptent négocier d'autres contrats à long terme. Des délégations en provenance de la République fédérale d'Allemagne, du Japon et du Mexique ont visité le Canada en 1936 en vue de l'achat d'uranium. La conclusion d'une entente entre la *Denison Mines Limited* et la *Mitsui and Company Limited*, importante société de commerce du Japon, est un fait digne de mention; en vertu de cette entente, la *Mitsui* s'engage à transiger uniquement avec la *Denison* pour ses achats d'uranium destinés à l'industrie japonaise et, en contrepartie, la *Denison* s'engage à ne vendre son uranium au Japon que par l'intermédiaire de la *Mitsui*.

En 1966, la production d' U_3O_8 s'est élevée à 3,900 tonnes. Les dernières livraisons d'uranium aux États-Unis effectuées en vertu des contrats négociés dans les années 1950 ont été faites à la fin de 1966. La valeur de l'ensemble des expéditions vers ce pays a